



Rédiger le document unique et les fiches pénibilité

VOTRE BESOIN

Répondre à votre obligation de présenter à différentes administrations le document unique d'évaluation des risques professionnels et les fiches pénibilités de vos collaborateurs.

NOTRE SOLUTION

Asforest élabore pour vous votre document unique et les fiches pénibilités pour vos collaborateurs.

LA METHODOLOGIE ASFOREST

- 1. Etablir un diagnostic de votre situation directement sur site**
 - Identification des unités de travail de votre établissement
 - Identification et hiérarchisation des risques professionnels auxquels peuvent être confrontés vos salariés
- 2. Elaborer un plan d'action personnalisé**
 - Retranscription des mesures de prévention déjà existantes sur le site
 - Détermination des mesures à adopter pour limiter les accidents
- 3. Rédiger le document unique et les fiches pénibilités**
 - Mise en place de la prévention des risques professionnels
 - Préparation des déclarations auprès de la CNAV

LES ELEMENTS REMIS EN FIN DE MISSION

Vous disposerez du document unique réalisé pendant la prestation ainsi que l'ensemble des fiches pénibilités.

LES PLUS D'ASFOREST

- + de réactivité :** Les organismes vous ont d'ores et déjà demandé ces documents ? Nous intervenons rapidement pour les réaliser.
- + de communication :** Par des contacts réguliers, Asforest se rend disponible tout au long de la prestation.
- + d'accompagnement :** Vous êtes face à une problématique liée à l'évolution de votre document unique ou aux fiches pénibilité ? Nous vous accompagnons dans votre démarche de questionnement

Public concerné
Chef d'entreprise
Entreprise
Tarif HT
Nous contacter
Durée & dates
Nous contacter
Lieu
Sur site

HÔTELS / RESTAURANTS / CAFÉS / TRAITEURS

